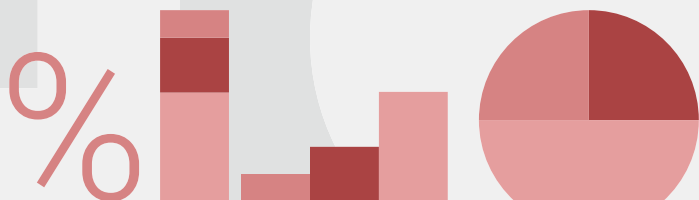


Actualités OFS



15 Éducation et science

Neuchâtel, octobre 2022

Perspectives de la formation

Scénarios 2022–2031 pour les enseignants de l'école obligatoire

Selon les nouveaux scénarios pour le système de formation de l'Office fédéral de la statistique (OFS), le nombre d'enseignants devrait croître d'environ 6% entre 2022 et 2031 aussi bien pour le degré primaire que pour le degré secondaire I (soit +3800 enseignants du primaire et +2300 du secondaire I). Cette hausse serait liée à l'augmentation du nombre d'élèves (+8% entre 2022 et 2031 pour le degré primaire, respectivement +9% pour le degré secondaire I) et devrait concerner l'ensemble des régions de la Suisse, à l'exception du canton du Tessin, où un recul de 6% du nombre d'enseignants du degré secondaire I est attendu.

Aussi bien dans le degré primaire que dans le degré secondaire I, le nombre de départs d'enseignants âgés de plus de 55 ans devrait régresser progressivement ces prochaines années (–6% pour le degré primaire, –7% pour le degré secondaire I). Dans les deux degrés, d'importantes différences sont attendues entre les régions de Suisse.

Si l'on tient compte de l'ensemble des facteurs, ce sont entre 43 000 et 47 000 nouveaux enseignants du degré primaire qui devraient être recrutés entre 2022 et 2031 (avec un besoin annuel de recrutement qui se situerait autour de 4500 en 2031 et donc en très léger recul, –1%, par rapport à 2022). Dans le degré secondaire I, le besoin devrait se situer entre 26 000 et 29 000 sur la période 2022–2031 (avec un besoin annuel vers 2500 en 2031, soit –14% par rapport à 2022).

Sur la même période, le nombre de titres d'enseignants délivrés par les hautes écoles pédagogiques (HEP) pour le degré primaire devrait atteindre environ 34 000 titres, mais avec une forte progression du nombre de titres délivrés annuellement (+24% entre 2022 et 2031, soit 3800 en 2031). Il y aura donc un décalage potentiel entre le besoin et l'offre, mais il est important de rappeler qu'une partie du besoin est aussi couverte par l'engagement d'enseignants formés pour d'autres degrés

d'enseignement, d'enseignants étrangers ou par des étudiants HEP en cours de formation. Pour le degré secondaire I, il n'est pas possible de tirer des conclusions sur l'adéquation entre le besoin et l'offre en raison de l'importance de l'enseignement dans des branches spécifiques et de la diversité des formations suivies avant de débiter dans la profession d'enseignant de ce degré.

Il est important de signaler ici que les résultats ci-dessus dépendent de nombreuses hypothèses forcément simplificatrices relatives notamment au maintien dans la profession d'enseignant, au nombre moyen d'heures d'enseignement, à l'évolution future du nombre d'élèves ou encore à l'allocation des ressources. Les résultats doivent donc être interprétés surtout sous forme de tendances.

Il est également important de rappeler que ces travaux ne tiennent pas compte du besoin en enseignants créé par le fort afflux en Suisse en 2022 de réfugiés ukrainiens suite à la guerre en Ukraine.

Introduction

Ces dernières années, le recrutement d'enseignants de l'école obligatoire a fait l'objet d'une grande attention de la part du public, des médias et des instances pilotant le système de formation.

Anticiper le besoin en nouveaux enseignants à former est complexe et implique de tenir compte de nombreux effets. La première question est la traduction de l'évolution du nombre d'élèves en nombre d'enseignants nécessaires à l'avenir. Il est aussi important de s'intéresser aux départs des enseignants que ce soit au début de carrière ou vers l'âge de la retraite, à l'évolution des taux d'activité au cours de la carrière, à la mobilité

géographique, mais aussi par exemple aux interruptions temporaires de la profession suite à la naissance d'enfants et aux retours dans la profession (voir aussi OFS 2022a).

Afin de tenir compte au mieux de l'ensemble de ces aspects, un nouveau modèle de projection a été développé (Modèle stochastique «Monte-Carlo de projection pour les enseignants», voir aussi en annexe). Il permet de bien mieux quantifier que par le passé le besoin futur en nouveaux enseignants et de mieux le mettre en relation avec l'offre, car il tient pleinement compte de la complexité des trajectoires professionnelles des enseignants (voir OFS 2022a pour ces dernières) grâce à l'utilisation des potentialités offertes par les données longitudinales du programme LABB de l'OFS. Il surmonte ainsi les difficultés rencontrées par le passé qui étaient liées aux enseignants changeant de canton ou aux enseignants qui revenaient dans l'enseignement après une ou plusieurs années hors de la profession ou hors du degré considéré. Cependant, si cette mise en relation entre offre et demande est possible pour le degré primaire, elle reste très limitée pour le degré secondaire I, probablement en raison du nombre élevé d'enseignants dans des branches spécifiques.

Encadré 1 : Facteurs importants pour l'évaluation de l'adéquation future entre l'offre et la demande et structure de la publication

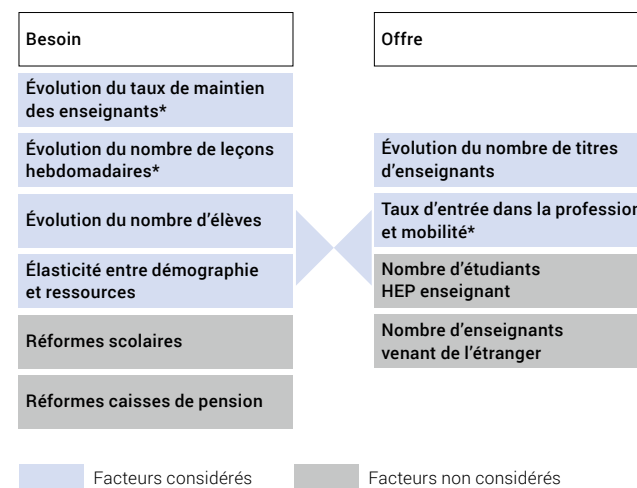
Plusieurs facteurs interviennent dans l'évaluation de l'adéquation entre le besoin en nouveaux enseignants et l'offre.

La publication est structurée selon ces facteurs :

- Le 1^{er} est l'évolution future du nombre d'élèves. C'est l'objet de la première section.
- Le 2^e est l'évolution attendue du nombre d'enseignants qui permet de répondre à l'évolution du nombre d'élèves en fonction de certaines hypothèses (2^e section);
- Le 3^e est l'évolution attendue du nombre de départs temporaires ou définitifs (la demande en «remplacement»). C'est l'objet de la section 3;
- Dans la section 4, sont additionnées les trois composantes de la demande liées à l'évolution du nombre d'enseignants (la demande d'«expansion» ou de «contraction»), au remplacement des enseignants partis et aux évolutions des taux d'activité au cours de la carrière.
- La section 5 s'intéresse à l'évolution future du nombre de nouveaux diplômés des HEP (et donc à l'offre);
- Dans la section 6, une comparaison est faite entre le besoin futur en nouveaux enseignants et le nombre de nouveaux diplômés des HEP tout en tenant compte de la mobilité géographique entre formation et emploi;
- La section 7 s'intéresse enfin à l'impact des hypothèses des scénarios et à la robustesse des constats effectués.

Le schéma 1 résume les différents facteurs, les hypothèses et les incertitudes présentes¹ dans la mise en relation entre besoin et offre.

Incertitudes et hypothèses dans la mise en relation entre offre et besoin futur en enseignants



* Facteurs pouvant être mis à la fois dans le besoin ou dans l'offre et positionnés de manière simplifiée

© OFS 2022

1. Un nombre croissant d'élèves dans les degrés primaire et secondaire I

Ces prochaines années, selon le scénario de référence de l'OFS², le nombre d'élèves s'inscrira nettement en hausse aussi bien pour le degré primaire (+8%) que pour le degré secondaire I (+9%).

La hausse du nombre d'élèves devrait se faire sentir dans la plus grande partie des régions de Suisse à l'exception du Tessin où une baisse de 9% est attendue pour le degré secondaire I (voir graphique G1).

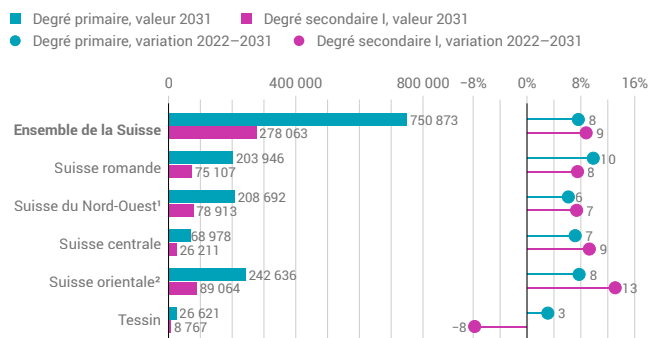
¹ Comme indiqué plus haut, l'incertitude importante liée à l'arrivée des réfugiés ukrainiens ne peut actuellement être prise en compte ni en ce qui concerne l'évolution du nombre d'élèves, ni en ce qui concerne la mise en place de mesures particulières pour répondre aux besoins spécifiques de ces réfugiés.

² voir Scénarios 2022–2031 pour l'école obligatoire → Élèves → Office fédéral de la statistique (admin.ch)

Nombre futur d'élèves dans l'école obligatoire et évolution 2022–2031, par région

Scénario de référence

G1



1 inclut le canton de Berne
2 inclut le canton de Zurich
Pour les moyennes sur 3 ans voir en annexe.

Source: OFS – Perspectives de la formation

© OFS 2022

Encadré 2: Élasticité et hypothèses des scénarios

Les études au niveau international ou national (voir p. ex. CSRE 2018 ou OFS 2013³), montrent que les dépenses consacrées à l'éducation évoluent de manière amortie (élasticité d'environ 0,5) par rapport aux évolutions des nombres d'élèves. Le CSRE (2018) note aussi des variations entre cantons qui pourraient notamment être liées aux densités variables d'élèves entre cantons. Des analyses complémentaires (voir en annexe) portant sur l'élasticité entre le nombre de classes et le nombre d'élèves, montrent cependant une élasticité bien plus élevée que 0,5, soit autour de 0,75 actuellement (voir GA1) aussi bien pour le degré primaire que pour le secondaire I.

Afin de tenir compte des importantes incertitudes sur l'élasticité et donc sur l'évolution du nombre futur d'enseignants ces prochaines années, trois scénarios sont retenus: le scénario de référence suppose une élasticité ($e=0,75$) entre l'évolution du nombre total de leçons hebdomadaires de travail fourni par les enseignants et l'évolution du nombre d'élèves; le scénario «taux d'encadrement constant», appelé de manière simplifiée «haut» à cause des hausses actuelles du nombre d'élèves, suppose une évolution parallèle entre ces deux quantités ($e=1$). Le scénario «élasticité faible», appelé de manière simplifiée «bas», suppose au contraire que les ressources évoluent deux fois moins vite que l'évolution du nombre d'élèves ($e=0,5$).

Ces trois scénarios sont couplés respectivement aux scénarios «référence», «haut» et «bas» pour les élèves (voir OFS 2022b).

Tous les scénarios partagent des hypothèses identiques en termes de parcours professionnels des enseignants ou de la composition des entrants (voir l'encadré en annexe sur le modèle).

³ p. 27 et suivantes

2. Un nombre croissant d'enseignants dans les deux degrés

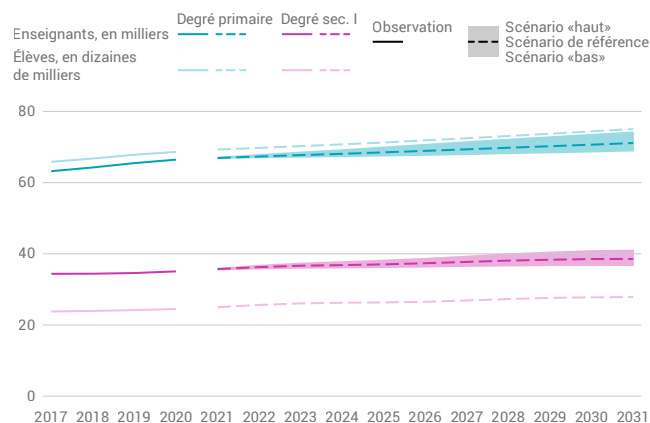
La hausse du nombre d'élèves va entraîner une demande croissante en enseignants. Celle-ci dépendra de l'évolution du taux d'encadrement et donc d'un amortissement éventuel de la hausse démographique par une augmentation concomitante du nombre d'élèves par classe. Dans le degré primaire (graphique G2) et en lien avec la hausse attendue de 8% du nombre d'élèves entre 2022 et 2031, le nombre total d'enseignants devrait croître de près de 4000 en 10 ans, passant de 67 300 en 2022 à 71 100 en 2031, soit + 6% selon le scénario de référence (+9% selon le scénario «haut» et +3% selon le scénario «bas»).

Dans le degré secondaire I, le nombre d'enseignants devrait croître d'environ 2300 (de 36 300 en 2022 à 38 600 en 2031), soit +6% selon le scénario de référence (12% selon le scénario «haut» et 3% selon le scénario «bas»).

Nombre futur d'enseignants dans l'école obligatoire

selon les trois scénarios

G2



Source: OFS – Perspectives de la formation

© OFS 2022

Au niveau des régions (graphique G3), c'est en Suisse romande que l'on devrait constater la plus forte hausse du nombre d'enseignants dans le degré primaire (+7%), tandis que la hausse devrait être la plus marquée en Suisse orientale pour le degré secondaire I (+10%). Dans le degré secondaire I, le nombre d'enseignants devrait s'inscrire en recul au Tessin (-6%).

Encadré 3 : Régions considérées dans cette publication

Dans le contexte de l'enseignement, on ne peut faire abstraction des frontières linguistiques, c'est pourquoi nous n'utilisons pas la typologie habituelle des grandes régions de l'OFS. Dans cette publication les cantons et les hautes écoles pédagogiques (HEP) sont regroupés en régions de telle manière à pouvoir les comparer sur une base de bassin d'enseignants, étant donné que les diplômés des HEP exerceront peut-être leur profession dans un canton voisin de celui de la HEP.

Les regroupements, effectués sur la base des cantons, sont les suivants⁴: Suisse romande (Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Valais, Vaud); Suisse du Nord-Ouest (Argovie, Bâle-Campagne, Bâle-Ville, Berne, Soleure); Suisse centrale (Lucerne, Nidwald, Obwald, Schwyz, Uri, Zoug); Suisse orientale (Appenzell Rh. Int., Appenzell Rh. Ext., Glaris, Grisons, St. Gall, Schaffhouse, Thurgovie, Zurich); Tessin (Tessin).

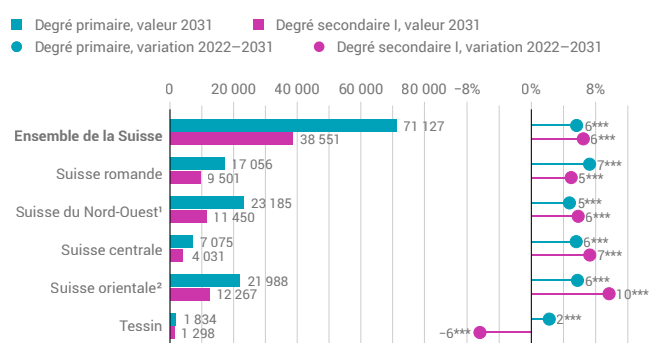
Une différence majeure avec les grandes régions de l'OFS est que le canton de Berne est mis avec la Suisse du Nord-Ouest et que le canton de Zurich est mis avec la Suisse orientale. Étant donné aussi que cette typologie est basée sur les cantons, le découpage ne suit donc pas strictement les frontières linguistiques (voir pour plus de détails en annexe). Le tableau TA4 en annexe indique quelles sont les HEP (ou une formation équivalente dans une HEU) prises en compte dans chacune des régions.

Des résultats par canton sont disponibles en annexe. Ils sont à interpréter sous forme de tendance du fait des nombreuses incertitudes et des effectifs parfois limités.

Nombre futur d'enseignants de l'école obligatoire et évolution 2022–2031, par région

Scénario de référence

G3



1 inclut le canton de Berne

2 inclut le canton de Zurich

Pour les moyennes sur 3 ans et la significativité de la variation voir en annexe.

Source: OFS – Perspectives de la formation

© OFS 2022

3. Évolution future du nombre de départs d'enseignants

3.1 Situation actuelle sur le maintien et les départs d'enseignants

Dans OFS (2022a), une analyse approfondie du maintien des enseignants de l'école obligatoire a été effectuée sur la base de l'analyse longitudinale sur 5 ans des enseignants qui étaient présents en 2015.

Les résultats principaux sont les suivants:

- Les taux de maintien après cinq ans comme enseignant de l'école obligatoire sont de 83% pour les moins de 55 ans.
- Des différences entre les régions de Suisse sont constatées avec des valeurs allant de 88% de maintien comme enseignant de l'école obligatoire en Suisse romande et au Tessin, à des valeurs proches de 80% dans les autres régions mais avec plus de mobilité vers l'enseignement spécialisé en Suisse alémanique.
- Les parcours des enseignants sont complexes et caractérisés par de grands nombres de retour (61%⁵ dans les quatre ans qui suivent l'interruption de l'emploi).
- Les taux de retour sont particulièrement élevés pour les femmes qui ont eu une interruption en raison d'une maternité (70%). Des différences considérables sont observées entre les régions et pourraient être une indication de conciliations entre emploi et maternité plus favorables dans certaines régions.
- Les départs annuels des 55 ans et plus de l'enseignement dans l'école obligatoire se montent à 3% de l'ensemble des enseignants.

Dans la présente publication, nous partons de la même source de données longitudinales que OFS (2022a) et utilisons les mêmes définitions.

3.2 Recul du nombre de départs chez les enseignants de 55 ans ou plus

La proportion d'enseignants de 50 ans ou plus a culminé vers 2010 et a atteint à ce moment 34% pour le degré primaire et 36% pour le degré secondaire I. Depuis, on constate un léger rajeunissement du corps enseignant, même si la proportion d'enseignants de 50 ans et plus reste toujours élevée (31% en 2019 pour le degré primaire, respectivement 35% pour le secondaire I). Cette baisse des dernières années pour le degré primaire est probablement en bonne partie une conséquence directe du fait que le nombre d'élèves qui était en recul jusque vers 2010, s'est remis à croître, ce qui a entraîné un recrutement important et donc un apport important d'enseignants plus jeunes. La baisse de la proportion d'enseignants de 50 ans ou plus devrait se poursuivre jusque vers 2022 ou 2023 (28% pour le degré primaire et 32%

⁴ Regroupements globalement similaires à ceux des conférences régionales de la Conférence suisse des directeurs de l'instruction publique (voir aussi Organes politiques → Accueil (edk.ch)).

⁵ En tenant compte aussi ici des personnes qui sont retournés dans l'enseignement spécialisé, dans un autre degré ou dans une autre fonction.

pour le degré secondaire I) avant que la proportion d'enseignants âgés ne se remette à légèrement croître pour atteindre un niveau de 30%, respectivement de 34% en 2031.

Le nombre annuel des sorties d'enseignants de 55 ans ou plus et donc d'enseignants qui potentiellement quittent définitivement la profession (OFS 2022a indique que parmi ces départs 88% sont définitifs, tandis que les 12% restants sont suivis d'un retour) devrait se situer en 2022 autour de 2300 pour le degré primaire et 1400 pour le degré secondaire I. Cela veut dire, selon l'année ou le degré, qu'entre 3 et 3,7%, des enseignants arrêtent chaque année d'enseigner pour des raisons d'âge.

Ce nombre de départs d'enseignants plutôt âgés devrait s'inscrire significativement en baisse aussi bien pour le degré primaire (-6% entre 2022 et 2031 voir G4) que pour le degré secondaire I (-7% voir G5).

Le nombre total annuel de départs temporaires ou définitifs, qui devrait atteindre 6800 en 2022 pour le degré primaire et 3800 pour le degré secondaire I, devrait s'inscrire légèrement à la hausse pour les deux degrés (+1% entre 2022 et 2031 pour le degré primaire, +1% pour le degré secondaire I voir G2 et G3), soit une hausse nettement plus faible que celle du nombre d'enseignants.

3.3 Évolution des départs des plus de 55 ans par région

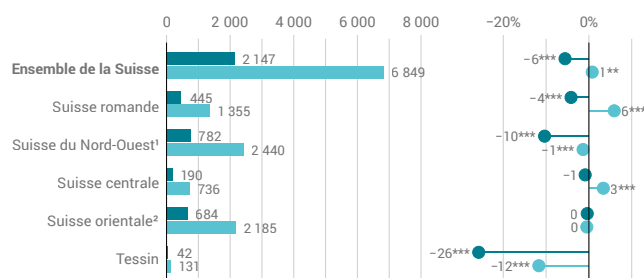
La baisse du nombre de départs d'enseignants de plus de 55 ans devrait être importante en Suisse du Nord-Ouest aussi bien pour le degré primaire (-10%) que pour le degré secondaire I (-18%). Dans les autres régions, les reculs devraient souvent être inférieurs à 5%⁶.

Nombre futur de départs temporaires ou définitifs d'enseignants du degré primaire et évolution 2022-2031, par région

Scénario de référence

G4

■ Ensemble des enseignants, valeur 2031 ■ Enseignants de plus de 55 ans, valeur 2031
● Ensemble des enseignants, variation 2022-2031 ● de plus de 55 ans, variation 2022-2031



1 inclut le canton de Bern
2 inclut le canton de Zurich
Pour les moyennes sur 3 ans et la significativité de la variation voir en annexe.

Source: OFS – Perspectives de la formation

© OFS 2022

⁶ Le Tessin devrait présenter un profil contrasté avec une nette baisse à l'école primaire (-26%) et une nette hausse pour le degré secondaire I (+35%). Ces chiffres concernent cependant moins de 50 départs annuels.

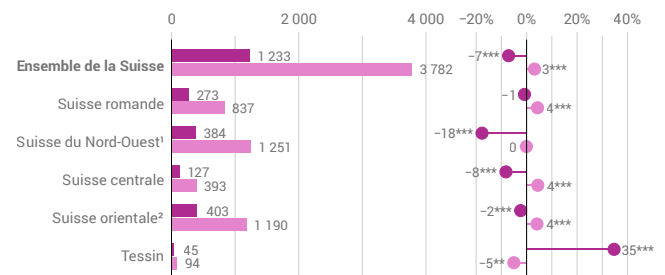
Le nombre total de départs temporaires ou définitifs devrait être à la hausse dans la plupart des régions avec la hausse la plus forte qui serait constatée dans le degré primaire en Suisse romande (+6%). Des résultats par canton sont disponibles en annexe (TA1).

Nombre futur de départs temporaires ou définitifs d'enseignants du degré secondaire I et évolution 2022-2031, par région

Scénario de référence

G5

■ Ensemble des enseignants, valeur 2031 ■ Enseignants de plus de 55 ans, valeur 2031
● Ensemble des enseignants, variation 2022-2031 ● de plus de 55 ans, variation 2022-2031



1 inclut le canton de Bern
2 inclut le canton de Zurich
Pour les moyennes sur 3 ans et la significativité de la variation voir en annexe.

Source: OFS – Perspectives de la formation

© OFS 2022

4. Quelles conséquences sur le besoin en nouveaux enseignants?

Tandis que les résultats sur les nombres de départs des plus de 55 ans et sur l'évolution de la structure par âge sont robustes (en l'absence de réformes affectant les dispositions de départs à la retraite notamment anticipée ou de phénomènes conjoncturels), il est plus délicat d'anticiper l'impact que ces départs auront sur le besoin en nouveaux enseignants, même si le scénario de référence pour l'évolution future du nombre d'élèves est fiable.

Le graphique G2 nous informe que le nombre d'enseignants devrait croître ces prochaines années. Il y aura donc une demande d'«expansion» ces prochaines années. Les graphiques G4 et G5 indiquent que les départs d'enseignants devraient rester proches du niveau actuel, ce qui signifie que la demande de «remplacement» devrait être globalement stable.

Cette section essaie de quantifier le besoin actuel en nouveaux enseignants ainsi que l'évolution future de celui-ci. Il est important de rappeler ici que l'évolution du besoin en nouveaux enseignants dépend bien plus de l'évolution de la variation du nombre d'élèves que du nombre d'élèves (voir pour plus d'informations OFS 2007) et donc que la simple lecture des graphiques mentionnés ne permet pas de tirer des conclusions pertinentes⁷.

⁷ Afin d'explicitier plus ce point, supposons par exemple la situation fictive suivante avec un taux de départs de 4%, une élasticité de 1, une hausse d'élèves de 1% et un nombre de 100 000 enseignants. Le besoin en nouveaux enseignants serait alors de $100\,000 \times (4\% + 1\%)$ donc de 5000. Supposons que l'année suivante, la hausse d'élèves soit de 0,5%. Le besoin en nouveaux enseignants serait alors de $101\,000 \times 4,5\%$ (soit 4545). Il y aurait donc un fort recul du besoin en nouveaux enseignants (-9%) malgré une hausse de 0,5% du besoin en enseignants.

4.1 Évolution du besoin en nouveaux enseignants par région

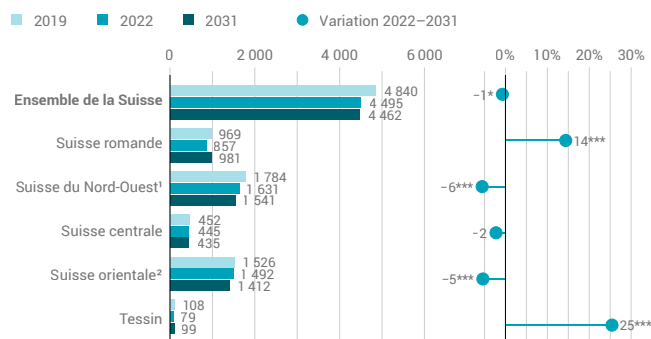
Le besoin en nouveaux enseignants du degré primaire devrait être selon le scénario de référence légèrement plus faible en 2022 que ce qui a été constaté en moyenne entre 2018 et 2020 (voir graphique G6, valeur «2019»). Ensuite, ce besoin devrait rester stable au niveau de l'ensemble de la Suisse (avec un besoin de 4500 nouveaux enseignants en 2031). Au niveau des régions, il devrait s'inscrire en léger recul en Suisse alémanique, mais progresser en Suisse romande ou au Tessin.

Dans le degré secondaire I (voir G7), toujours selon le scénario de référence, le besoin devrait être en 2022 sensiblement supérieur à celui constaté sur la période 2018–2020 dans la Suisse du Nord-Ouest et la Suisse Orientale. Entre 2022 et 2031, on devrait observer un recul de 14%, avec un besoin qui passerait globalement de 2900 à 2500 en 2031, mais avec cependant une phase de légère croissance entre 2024 et 2027 (GA4). Les reculs les plus importants seraient constatés dans la Suisse du Nord-Ouest ou la Suisse Orientale⁵ (environ –20% dans les 2 régions avec des valeurs qui seraient similaires en 2031 à celles observées entre 2018 et 2020).

Besoin futur en nouveaux enseignants du degré primaire et évolution 2022–2031, par région

Scénario de référence

G6



1 inclut le canton de Bern
2 inclut le canton de Zurich
Pour les moyennes sur 3 ans et la significativité de la variation voir en annexe.

Source: OFS – Perspectives de la formation

© OFS 2022

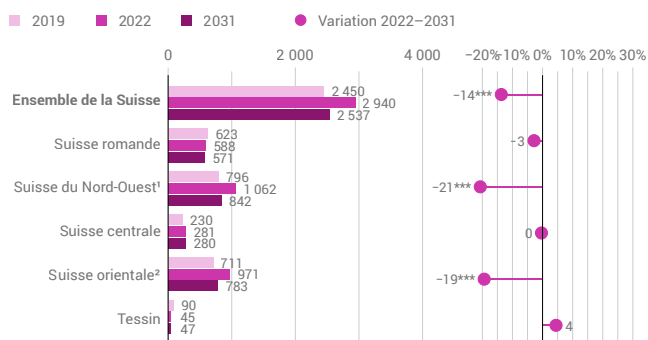
Il faut donc s'attendre à des situations très différentes entre les régions en termes de besoin en nouveaux enseignants ou d'évolution de ce besoin.

Ces résultats doivent être interprétés avec prudence, en rappelant qu'ils sont basés sur un certain nombre d'hypothèses et ne tiennent pas compte d'éventuelles mesures structurelles ou de réformes pouvant toucher les degrés concernés.

Besoin futur en nouveaux enseignants du degré secondaire I et évolution 2022–2031, par région

Scénario de référence

G7



1 inclut le canton de Bern
2 inclut le canton de Zurich
Pour les moyennes sur 3 ans et la significativité de la variation voir en annexe.

Source: OFS – Perspectives de la formation

© OFS 2022

5. Nombre futur de nouveaux diplômés des hautes écoles pédagogiques (HEP)⁹

Vers 2031, ce seront environ 3800 titres HEP d'enseignants du primaire qui devraient être délivrés selon le scénario de référence de l'OFS (OFS 2022b), soit une hausse de 24% par rapport à 2022. Pour le degré secondaire I ce chiffre devrait se monter à environ 1290 (soit +32%).

Dans toutes les régions de Suisse on devrait constater une hausse du nombre de titres d'enseignants délivrés (voir G8) aussi bien pour le degré primaire que pour le degré secondaire I.

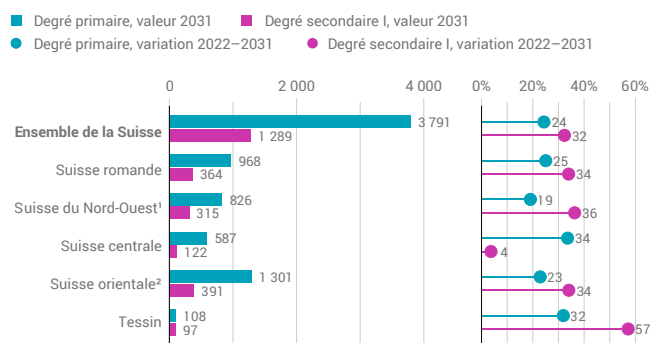
⁸ Ces valeurs élevées, qui sont attendues, sont liées aux hausses actuellement importantes du nombre d'élèves dans ces deux régions (+2,5% de hausse annuelle entre 2021 et 2023 dans la région de la Suisse du Nord-Ouest et +3,1 pour la Suisse Orientale, contre +0,7%, respectivement +1,1% entre 2018 et 2020). Voir aussi la note précédente sur la relation entre l'évolution du nombre d'élèves et le besoin en nouveaux enseignants.

⁹ Sous le terme HEP, nous incluons aussi les formations d'enseignants à l'IUFE (Université de Genève) et au CERF (Université de Fribourg).

Nombre futur de titres d'enseignants délivrés et évolution 2022–2031, par région

Scénario de référence

G8



1 inclut le canton de Bern

2 inclut le canton de Zurich

Pour les moyennes sur 3 ans et la significativité de la variation voir en annexe.

Source: OFS – Perspectives de la formation

© OFS 2022

6. Comparaison entre le besoin futur en nouveaux enseignants et le nombre de nouveaux diplômés des HEP

6.1 Limites

La méthodologie utilisée permet de bien mieux comparer que par le passé le nombre de diplômés des HEP avec le besoin en nouveaux enseignants car il est possible de tenir compte de la complexité des trajectoires des enseignants.

Il y a cependant d'importantes limites:

- La statistique du personnel des écoles (SSP) ne permet pas de savoir quelle branche enseigne l'enseignant et donc s'il s'agit par exemple, pour le degré primaire, d'un maître de classe ou de quelqu'un qui enseigne par exemple uniquement dans une discipline spécifique telle que la musique ou le sport. Le décalage éventuel ne peut donc pas être qualifié. Le problème est encore bien plus important dans le degré secondaire I avec les nombreuses personnes enseignant dans des branches spécifiques et la diversité des formations pédagogiques suivies à l'entrée dans la profession (voir aussi l'annexe A2).
- Dans la même optique, il n'est pas non plus possible de caractériser dans le détail le décalage éventuel, p. ex. de savoir s'il existe un éventuel décalage général entre l'offre et le besoin, ou bien si des difficultés éventuelles de recrutement concernent uniquement des enseignants avec un nombre restreint de leçons.

- Une hypothèse importante est celle d'une stabilité des taux de départs des enseignants¹⁰, ainsi que d'un nombre moyen de leçons hebdomadaires stable dans le futur. Ces deux hypothèses sont fondamentales dans une mise en relation de l'offre et du besoin. De même, il est supposé que le nombre moyen de leçons hebdomadaires des enseignants sera à l'image du passé. Une augmentation éventuelle du nombre de leçons hebdomadaires pourrait avoir des effets importants si l'on sait, selon SSP, que le nombre moyen de leçons des enseignants est de 18 leçons pour le degré primaire et de 15 leçons pour le degré secondaire I (pour un plein-temps généralement de 28 leçons)¹¹.
- Il faut ajouter que les diplômés des HEP n'entrent pas tous dans la profession d'enseignant (91% pour le degré primaire; 84% pour le degré secondaire I), ni nécessairement dans la région de la HEP (voir aussi TA1).
- Une partie du besoin est aussi couverte par l'engagement d'enseignants formés pour d'autres degrés d'enseignement (voir l'annexe A2), d'enseignants étrangers ou par des étudiants HEP en cours de formation¹². Autant de solutions pour remédier à un décalage éventuel entre besoin et offre.

6.2 Résultats globaux

Malgré les limites ci-dessus, on constate que la hausse du nombre de titres HEP d'enseignement de l'école primaire (24%), devrait se faire dans une période de stabilité du besoin en nouveaux enseignants. La situation relative au recrutement dans ce degré devrait donc légèrement se détendre selon le scénario de référence avec un ratio¹³ entre le besoin et le nombre de titres d'enseignants délivrés qui devrait passer de 1,47 en 2022 à 1,18 en 2031 (voir G9 et G10) ou respectivement de 1,61 à 1,29 si l'on tient compte du fait que les diplômés HEP ne deviennent pas tous enseignants dans le degré considéré.

Pour le degré secondaire I, les écarts ne peuvent être interprétés de manière pertinente en raison de la multiplicité des branches et de la diversité des formations pédagogiques suivies à l'entrée dans la profession (voir aussi l'annexe A2).

¹⁰ similaire aux observations des dernières années (2015–2020)

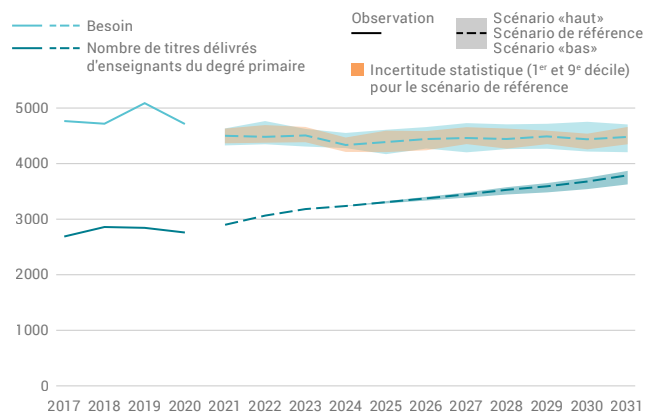
¹¹ En ce qui concerne les nouveaux enseignants, les nombres sont selon SSP de 15 leçons pour le degré primaire et de 10 leçons pour le degré secondaire I.

¹² Possibilité formellement prévue par certains plans de formation de HEP et sous certaines conditions pour les personnes en reconversion professionnelle, voir p. ex. Quereinstieg Primarstufe (Teilzeit in der berufsvorbereitenden Phase) (phzh.ch) ou bien Studienvariante Quereinstieg Primarstufe → FHNW (pages uniquement en allemand, consultées le 28.2.2022). Chaque année, ce sont environ 150 personnes en reconversion professionnelle qui débutent une formation HEP pour le degré primaire (ce chiffre inclut aussi bien des personnes pour lesquelles il s'agit à ce moment de leur première entrée dans une haute école suisse que de personnes ayant déjà étudié auparavant dans une haute école). En ce qui concerne la formation d'enseignant pour le degré secondaire I, les chiffres sont nettement plus fluctuants (en 2020, 111 personnes ont débuté au bachelor et 45 au master).

¹³ Soit le besoin annuel de nouveaux enseignants divisé par l'offre annuelle en nouveaux diplômés de l'enseignement pour le degré scolaire considéré.

Évolution du besoin en nouveaux enseignants dans le degré primaire et du nombre de titres d'enseignants délivrés

G9



Source: OFS – Perspectives de la formation

© OFS 2022

6.3 Résultats par région

Pour le degré primaire, une mise en relation est effectuée dans le graphique G10 entre le nombre de titres HEP décernés dans les HEP de chaque région avec les besoins de la région pour ce degré. Cela est effectué soit directement sous la forme d'un ratio entre le besoin d'une région et les titres délivrés dans la région, soit en tenant aussi compte de l'entrée en emploi et de la mobilité géographique entre la région de la HEP et la région de l'entrée dans la profession (voir TA1).

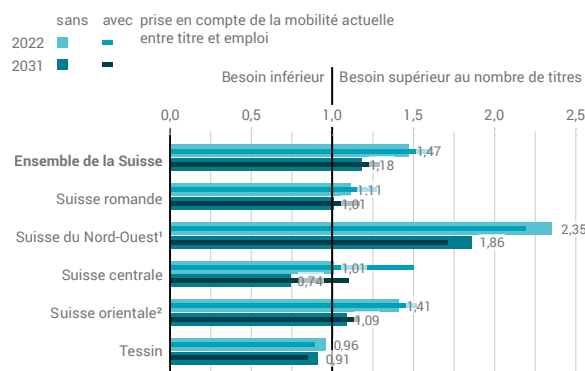
Globalement et comme montré dans les graphique G9 et G10, le décalage entre le besoin et le nombre de titres délivrés devrait se réduire dans quasiment toutes les régions ces prochaines années, mais avec une situation qui restera très variable selon la région.

Étant donné que les chiffres sont les résultats de nombreuses hypothèses et sont donc potentiellement incertains, le tableau T1 fait aussi une évaluation qualitative de la situation probable selon le scénario de référence.

Ratio entre le besoin en nouveaux enseignants du degré primaire et le nombre de titres d'enseignants délivrés pour ce degré (en tenant compte ou non de la mobilité actuelle entre titre et emploi)

Scénario de référence

G10



1 inclut le canton de Berne

2 inclut le canton de Zurich

Note: ce graphique doit surtout être interprété en termes de tendances. En effet, il dépend fortement de nombreuses hypothèses (voir le corps du texte). Une différence ne signifie pas en soi une indication d'un problème. Cette différence peut être par exemple comblée par des hausses même mineures du temps moyen de travail, le recours à des enseignants formés pour un autre degré, venant d'une autre région, de l'étranger ou à des étudiants HEP. Exemple de lecture: dans la région de la Suisse orientale, la demande en nouveaux enseignants pourrait être en 2022 être 1,41 fois plus haute (soit de 433 personnes de plus) que le nombre de titres HEP délivrés. Cette valeur pourrait être de 1,09 en 2031. Si l'on tient compte la mobilité et de l'entrée en emploi, ces chiffres passent à respectivement à 1,52 et 1,17. Les N dans les étiquettes indiquent la différence entre besoin et le nombre de titres. Pour les moyennes sur 3 ans voir en annexe.

Source: OFS – Perspectives de la formation

© OFS 2022

Comparaison pour le degré primaire entre le besoin (nouveaux «enseignants» nécessaires) et l'offre (les nouveaux titres des HEP pour ce degré en tenant compte ou non de l'entrée en emploi) selon le scénario de référence

T1

Région	Situation 2022		Situation 2031	
	Sans tenir compte de l'entrée en emploi	En tenant compte de l'entrée en emploi	Sans tenir compte de l'entrée en emploi	En tenant compte de l'entrée en emploi
Ensemble de la Suisse	Excès du besoin	Excès marqué du besoin	Équilibre	Excès du besoin
Suisse romande	Équilibre	Excès du besoin	Équilibre	Équilibre
Suisse du Nord-ouest ¹	Excès marqué du besoin	Excès marqué du besoin	Réduction de l'écart, mais excès marqué du besoin	Réduction de l'écart, mais excès marqué du besoin
Suisse centrale	Équilibre	Excès marqué du besoin	Équilibre avec léger risque d'excès d'offre	Équilibre
Suisse orientale ²	Excès du besoin	Excès marqué du besoin	Équilibre	Équilibre
Tessin	Équilibre	Équilibre	Équilibre	Équilibre

Lecture du tableau : un excès du besoin signifie ici que le besoin pourrait se situer plus de 20% en dessus de l'offre. Un excès marqué respectivement 50%. Une situation à l'équilibre signifie que l'offre et la demande pourrait se situer dans une fourchette de +/- 20%. Un risque d'excès d'offre signifie que l'offre pourrait être de 20% supérieure à la demande.

Pour le degré secondaire I, il n'est pas possible actuellement de tirer des conclusions du fait des limites importantes mentionnées dans le texte de la publication.

¹ inclut le canton de Berne

² inclut le canton de Zurich; pour les moyennes sur 3 ans voir en annexe

© OFS 2022

7. Impact des hypothèses des scénarios sur les constats

Les trois scénarios pour les enseignants diffèrent ici uniquement par leurs hypothèses relatives à l'élasticité des ressources (voir l'encadré 2) et par les scénarios utilisés pour les élèves. Pour le degré primaire, le besoin en 2031 qui est estimé à 4500 nouveaux enseignants selon le scénario de référence se monterait annuellement à 4200 selon le scénario «bas» et à 4700 selon le scénario «haut». Pour le degré secondaire I, on aurait respectivement 2500, 2400 et 2600 nouveaux enseignants (voir aussi G8 et GA5).

Les scénarios pour les HEP sont également entachés d'incertitudes avec des résultats pour le degré primaire s'étendant de 3600 à 3900 titres délivrés en 2031 selon le scénario et respectivement de 1100 à 1400 titres d'enseignant délivrés pour le degré secondaire I.

Les différences entre scénarios ne changent donc pas globalement les constats à savoir un rapprochement attendu du besoin et de l'offre pour le degré primaire. Par contre, si le besoin pour le degré primaire devait évoluer selon le scénario «haut» et l'offre selon le scénario «bas», on aurait une situation qui serait très proche de la situation actuelle de 2022. À l'inverse, si le besoin devait évoluer selon le scénario «bas» et l'offre selon le scénario «haut», on aurait un rapprochement plus accentué du besoin et de l'offre pour le degré primaire. Comme discuté ci-dessus, il n'est pas possible de tirer des conclusions en ce qui concerne le degré secondaire I.

Références

Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation (2018), L'éducation en Suisse – rapport 2018, Aarau: CSRE.

OFS (2007), Scénarios 2007–2016 pour l'école obligatoire, Scénarios 2007–2016 pour l'école obligatoire → Perspectives de la formation → Publication → Office fédéral de la statistique (admin.ch)

OFS (2013), Scénarios 2013–2022 pour le système de formation, Scénarios 2013–2022 pour le système de formation → Perspectives de la formation → Publication → Office fédéral de la statistique (admin.ch)

OFS (2022a), Maintien des enseignants, OFS, Neuchâtel

OFS (2022b), Scénarios 2022–2031 pour le système de formation, Scénarios 2022–2031 pour le système de formation R Office fédéral de la statistique (admin.ch)

Annexes

Sources, définitions et abréviations

Les données utilisées dans cette publication proviennent du système LABB pour les enseignants (appariement et harmonisation de différentes bases de données) construit sur la base de la statistique du personnel des écoles (SSP) pour la période entre 2010 et 2020.

Champ: enseignants des degrés primaire (années HarmoS 1 à 8) et secondaire I (années 9–11) de l'école ordinaire. Les prestations fournies dans l'enseignement spécialisé ne sont pas considérées ici, ni celles fournies dans des écoles privées non subventionnées.

Enseignant: un enseignant d'un degré est quelqu'un qui, dans le champ ci-dessus, a fourni au moins une prestation dans le degré considéré lors de l'année scolaire en question.

Nombres de leçons hebdomadaires: c'est le nombre d'heures d'enseignement fournies par la personne dans le degré considéré. Si la personne travaille à la fois dans le degré primaire et le degré secondaire I (ce qui est le cas de 5% des enseignants selon SSP), elle sera comptée dans les deux degrés comme enseignante, mais à chaque fois avec le nombre d'heures pertinent pour le degré.

Nouvel enseignant (ou entrant): il s'agit d'une personne qui pour la première fois fournit des prestations d'enseignement dans le degré et dans le champ considéré. Étant donné que SSP existe depuis 2010, le nombre de réentrants qui seraient comptabilisés comme entrants car ils sont absents du degré considéré depuis au moins 2009 ou avant est limité¹⁴. Une personne qui par contre a toujours enseigné hors du degré ou du champ ci-dessus, p. ex. dans l'enseignement spécialisé sera par contre considérée comme entrante quand elle enseignera pour la première fois dans le champ de cette publication (elle aura par contre une ancienneté telle que relevée par SSP).

Départs à la retraite: de nombreux enseignants partent de l'enseignement avant l'âge officiel de la retraite notamment en raison d'une sortie prématurée de l'emploi en lien par exemple avec une rente-pont AVS financée par l'employeur (voir OFS 2022a). Le nombre de passages de l'enseignement à une rente AVS (voir aussi OFS 2022a) n'a donc que peu de pertinence pour une estimation des nombres réels de départs. L'analyse des taux de départs montre que celui-ci augmente nettement dès 55 ans et que les taux de départs sont largement définitifs dès cet âge (88% de départs définitifs selon OFS 2022a).

Titres d'enseignants: sont considérés ici les titres de bachelor des HEP (ou HEU) pour les degrés «préscolaire et primaire» (pour l'enseignement dans le degré primaire 1–8), ainsi que les titres de master pour la filière «Enseignants du degré secondaire I» et «Enseignants des niveaux secondaire I et secondaire II ensemble» (pour le degré secondaire I). Les projections pour les nombres de titres d'enseignement délivrés viennent des trois scénarios 2022–2031 (référence, haut et bas) pour les étudiants et diplômés des HEP ou des filières pédagogiques de l'Université de Genève et de l'Université de Fribourg (voir OFS 2022b).

Nombre d'élèves: les nombres futurs d'élèves proviennent des scénarios 2022–2031 pour le système de formation (OFS 2022b).

Découpage par région selon les cantons pour le besoin ou par région selon les HEP pour l'offre et conséquences: en raison du découpage basé sur les cantons pour le besoin en nouveaux enseignants, la partie francophone du canton de Berne est mise avec la région de la Suisse du Nord-Ouest, les parties germanophones des cantons de Fribourg et du Valais sont mises avec la Suisse romande, tandis que les parties italophones ou romanches des Grisons sont mises avec la Suisse orientale. Dans les cas des HEP, des approximations dans l'affectation aux régions sont aussi présentes, à savoir notamment que la HEP BEJUNE est associée ici complètement à la Suisse romande bien qu'elle recouvre aussi la partie francophone du canton de Berne, un canton associé à la région de la Suisse du Nord-ouest pour l'emploi. L'effet de ce décalage de découpage entre l'emploi et la formation crée une légère mobilité artificielle visible dans le tableau TA1, dans lequel on constate que 5% des diplômés HEP du degré primaire de Suisse romande (ceux de la partie francophone du canton de Berne et qui étudient à la HEP BEJUNE) débutent dans la région de la Suisse du Nord-ouest (très probablement aussi dans la partie francophone du canton de Berne, associée pour l'emploi à la Suisse du Nord-ouest).

Abréviations:

HEP: haute école pédagogique

HEU: haute école universitaire

HES: haute école spécialisée

LABB: analyses longitudinales dans le domaine de la formation

SIUS: système d'information universitaire suisse

SSP: statistique du personnel des écoles

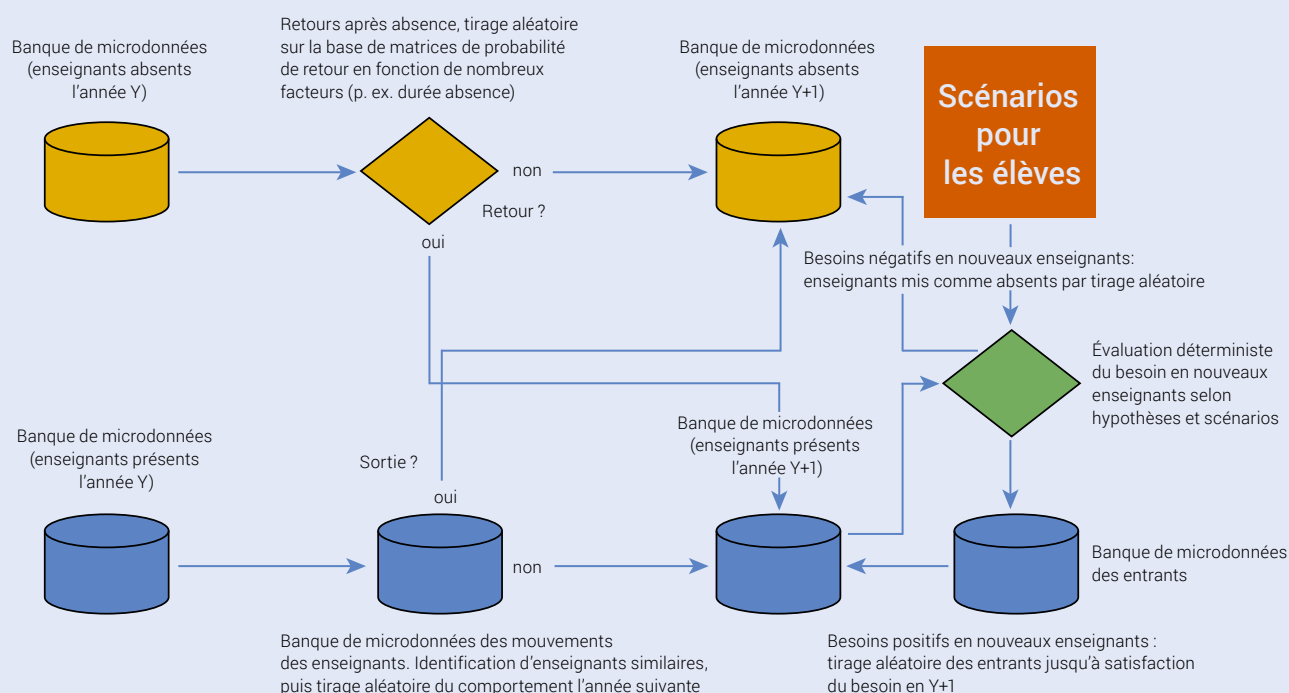
¹⁴ Étant donné la proportion importante de retours dans l'école obligatoire après de longues absences de ce degré (voir aussi OFS 2022a), le nombre de «faux entrants» n'est pas pour autant négligeable sans qu'une estimation précise ne soit possible. La surestimation pourrait être d'environ 5% pour les entrants de 2017 (voir G8 et GA4) mais serait très mineure dès 2020.

Modèle de projection

Les trajectoires des enseignants sont complexes et dépendent de nombreux facteurs, tels que par exemple l'âge, le sexe, le canton ou le nombre de leçons hebdomadaires et sont aussi caractérisés par un nombre important de retours en emploi (voir aussi OFS 2022a). De plus, une modélisation adéquate demande de modéliser à la fois ces trajectoires futures en nombres de personnes et en termes de nombres de leçons hebdomadaires. Un nouveau modèle a été développé pour répondre à ces défis. Il se base sur une simulation stochastique des enseignants basée sur des modèles de Monte-Carlo. Le concept ici est le même que celui d'une microsimulation, si ce n'est que l'ensemble des enseignants, et non un échantillon, est intégré dans le modèle. L'avantage d'un tel modèle est qu'il permet :

- D'inclure la complexité des parcours avec les départs, mais aussi les évolutions individuelles des temps de travail, les retours en emploi après des absences parfois de longue durée ou encore les changements de canton.
- De fournir des inputs sur les «vrais» entrants dans la profession, donc de distinguer les entrants des réentrants et avoir ainsi des projections les plus pertinentes possibles pour une comparaison avec le nombre de titres d'enseignants délivrés.
- De fournir automatiquement des intervalles de confiance liés aux fluctuations statistiques pour chacun des scénarios. Ces intervalles de confiance sont d'autant plus pertinents qu'ils sont calculés sur la base de la population entière.

Modèle stochastique «Monte-Carlo» de projection pour les enseignants



© OFS 2022

Le schéma ci-dessus montre le modèle utilisé. Le modèle fonctionne de la manière suivante :

- Sur la base des enseignants présents dans l'école obligatoire l'année Y, le modèle va chercher pour chaque enseignant a dans une banque de données de mouvement, élaborée via le registre longitudinal LABB pour les enseignants, les N enseignants partageant des caractéristiques similaires (p. ex. âge, sexe, canton, nombre de leçons et ancienneté). Ensuite, un enseignant b est choisi sur la base d'un tirage aléatoire parmi ces N enseignants. Le mouvement de l'enseignant b est ensuite appliqué à l'enseignant a.
- Pour les enseignants absents lors de l'année Y. Des matrices de taux de retour jusqu'à 9 ans d'absence sont calculées sur la base de LABB. Il est tenu compte de plusieurs dimensions (classes d'âge, sexe, nombre d'années d'absence). Sur la base de cette matrice, un tirage aléatoire est effectué pour déterminer si l'enseignant revient ou non en activité. Il est aussi tenu compte du fait que le temps de travail de l'enseignant lors du retour est légèrement plus faible que celui occupé avant l'absence.

- Sur cette base, des effectifs préliminaires par canton sont obtenus pour l'année Y+1. Ces effectifs sont comparés au besoin d'enseignants étant donné l'évolution attendue des effectifs d'élèves et les hypothèses sur l'élasticité entre le nombre d'enseignants et le nombre d'élèves. Une hypothèse déterministe est faite sur le besoin par canton en ressources (en nombres de leçons) pour l'année Y+1.
- Ensuite le modèle fait par canton un tirage aléatoire à partir de la banque de données des entrants (calculés sur la base de LABB) jusqu'à ce que le besoin soit satisfait. Si le besoin en nouveaux enseignants est négatif, des enregistrements sont considérés comme absents par tirage aléatoire.
- L'état de l'année Y+1 est alors défini et le modèle procède aux calculs pour l'année Y+2.
- Comme les résultats dépendent de tirage aléatoire, 21 modèles stochastiques ont été exécutés. Les valeurs présentées dans les graphiques et tableaux (médiane, 1^{er} décile, 9^e décile) sont des analyses statistiques sur ces 21 modèles.

Les hypothèses générales suivantes sont retenues :

- Tous les scénarios supposent que la mobilité des enseignants restera la même dans le futur qu'actuellement. De même il est supposé que dans chaque canton la composition des entrants (quelle que soit la dimension) ne changera pas.
- Tous les scénarios supposent que le nombre moyen de leçons hebdomadaires des enseignants restera constant dans le futur par canton et genre. Cette hypothèse est confirmée par les observations des années passées.

Les projections, qui sont présentées pour une meilleure compréhension sous forme de nombres d'enseignants, s'effectuent intégralement en tenant compte des nombres d'heures d'enseignement hebdomadaire.

Les hypothèses des différents scénarios en lien avec l'élasticité des ressources sont décrites dans l'encadré 2.

Présentations des résultats :

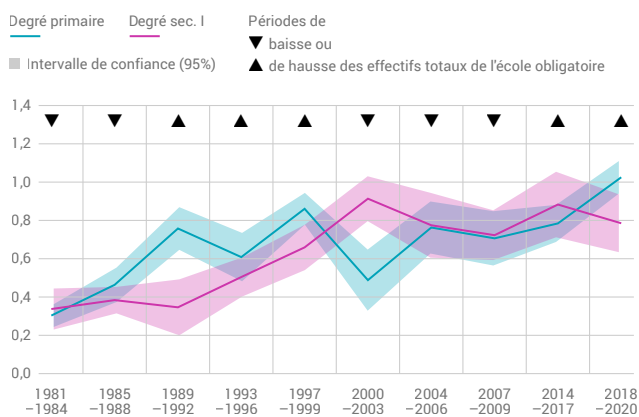
Afin d'augmenter la robustesse statistique, tous les résultats présentés (à l'exception des courbes d'évolutions et du GA2) pour les années 2022 et 2031, sont toujours une moyenne des résultats sur les années 2021 à 2023 et respectivement 2030 à 2032. Les évolutions sont aussi présentées en tenant compte des fluctuations statistiques entre 2022 et 2031. Un symbole *** (respectivement **, *, ou rien) indique la significativité de la différence entre le résultat pour 2031 et celui pour 2022, (seuil $p < 0.001$, $p < 0.01$, $p < 0.05$ ou $p > 0.05$). Cela ne signifie pas un quelconque degré de certitude sur les hypothèses retenues dans le scénario considéré. Une absence d'astérisque signifie que l'évolution n'est pas significative statistiquement. Cela est particulièrement important pour la lecture des résultats par canton (TA2 et TA3) pour lesquels les effectifs sont plus réduits et les incertitudes statistiques plus élevées.

A1 Élasticité entre le nombre de classes et le nombre d'élèves

L'élasticité entre le nombre d'enseignant et le nombre d'élèves est une donnée fondamentale pour anticiper l'évolution future du nombre d'enseignants. Nous utilisons ici le nombre de classes comme proxy du nombre d'enseignants car cette série est disponible depuis 40 ans. Afin de tenir compte d'une évolution de l'élasticité au cours du temps, nous considérons des intervalles de 3 à 5 ans en tenant compte des périodes de baisse ou de hausse générale des effectifs de l'école obligatoire et effectuons des régressions entre l'évolution relative annuelle dans chaque canton du nombre de classes et celle du nombre d'élèves¹⁵.

Les résultats présentés dans le graphique GA1 montre que l'élasticité a évolué au cours du temps et que depuis l'année 2000 elle se situe à un niveau élevé proche de 0,7-0,8 aussi bien pour le degré primaire que pour le degré secondaire I. Les données de la statistique du personnel des écoles indiquent aussi pour la plupart des cantons une évolution globalement parallèle ces 5 dernières années entre le nombre d'enseignants (ou entre le nombre total d'heures d'enseignement) et le nombre d'élèves, un résultat indiquant une élasticité proche de 1.

Élasticité entre le nombre de classes et le nombre d'élèves GA1



Source: OFS – Perspectives de la formation © OFS 2022

A2 Formation des nouveaux enseignants des degrés primaire et secondaire I

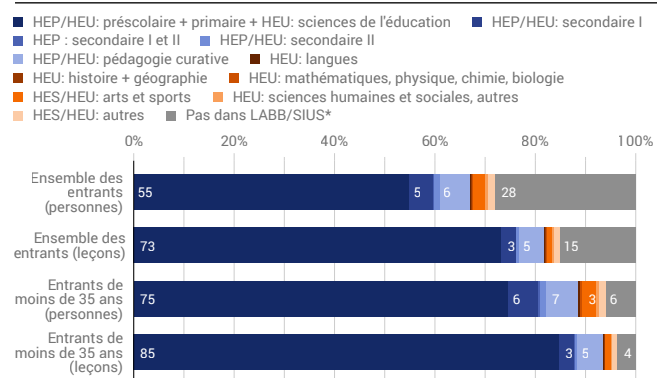
Pas tous les enseignants débutent dans le degré primaire ou le degré secondaire I avec un titre d'enseignement du degré considéré. Il peut s'agir d'un titre d'enseignement pour un autre degré, d'un titre de la pédagogie curative, d'un titre HEU dans un domaine spécifique ou encore d'un titre obtenu à l'étranger. Les

¹⁵ Nous pondérons les résultats par les nombres d'élèves des cantons. Aucune donnée n'est disponible sur le nombre d'élèves par classe pour la période allant de 2010 à 2013.

graphiques GA2a et GA2b montrent la structure de la formation des entrants en s'intéressant à la plus haute formation suivie en lien avec l'enseignement¹⁶.

Dans le degré primaire (GA2a) on constate pour les moins de 35 ans que la très large majorité des entrants ont une formation HEP (89%), avec 75% qui ont un titre d'enseignement ou suivent une formation pour ce degré et 14% vers un autre degré. Les enseignants ayant une formation HEU ou HES dans des branches qui ne sont pas liées directement à l'enseignement

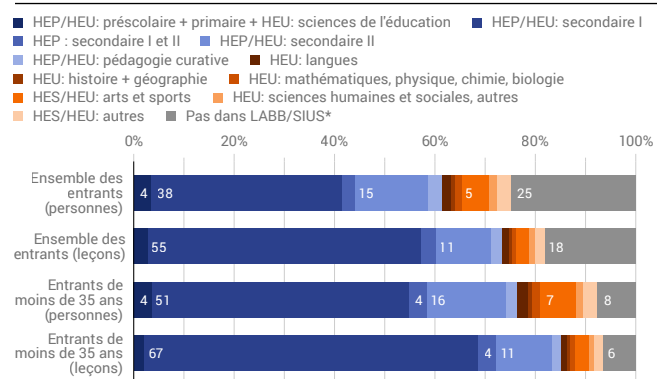
Nouveaux enseignants du degré primaire de 2018 selon la plus haute formation en lien avec l'enseignement* enregistrée dans les statistiques de la formation GA2a



* voir définitions
** p. ex. diplôme obtenu avant 2012, arrivée récente depuis l'étranger

Source: OFS – LABB/SIUS © OFS 2022

Nouveaux enseignants du degré secondaire I de 2018 selon la plus haute formation en lien avec l'enseignement* enregistrée dans les statistiques de la formation GA2b



* voir définitions
** p. ex. diplôme obtenu avant 2012, arrivée récente depuis l'étranger

Source: OFS – LABB/SIUS © OFS 2022

¹⁶ Une hiérarchie spécifique est utilisée ici. Elle est basée notamment sur le type de hautes écoles (avec les HEP comme plus haut niveau) et le niveau d'études, sur l'ensemble des inscriptions comme étudiants et examens entre 2012 et 2020 (cela afin de ne pas éliminer des personnes en cours de formation). Les branches du SIUS sont également regroupées selon les branches principales d'enseignement dans l'école obligatoire.

ne sont que très peu nombreux (5%). Un groupe de 6% n'est pas retrouvé dans LABB. Il s'agit très probablement de personnes ayant obtenu leur titre à l'étranger. Les proportions de nouveaux enseignants avec une formation HEP sont encore plus élevées quand l'on s'intéresse au nombre de leçons enseignées (94%, respectivement 85%, 9%, 3% et 4%) ce qui reflète le fait que ces enseignants ont un nombre plus élevé d'heures d'enseignements que les autres. La situation est assez différente dans le degré secondaire I (GA2b) avec quelque 76% des personnes de moins de 35 ans avec une formation HEP, mais 55% étant en formation ou ayant un titre HEP pour le degré secondaire I ou pour les degrés secondaire I et II ensemble et 22% de personnes ayant une formation HEP pour un autre degré d'enseignement. On constate aussi qu'environ 16% des entrants de moins de 35 ans ont une formation HEU ou HES qui n'est pas liée directement à l'enseignement.

A3 Titre d'enseignant et entrée dans la profession d'enseignant du degré considéré

Dans le tableau TA1 est montré la région d'entrée dans la profession d'enseignant du degré primaire en fonction de la région dans laquelle se situe la HEP (ou la HEU). Afin de tenir compte du fait que l'entrée comme enseignant peut intervenir soit après le titre HEP, soit avant le titre, soit parfois encore avant la formation HEP, nous tenons compte de toute entrée d'enseignant sur la période 2012 à 2020 pour les diplômés de 2018 (les résultats sont très similaires pour d'autres cohortes). On constate que seuls 9% des titulaires d'un titre HEP de 2018 ne sont pas entrés comme enseignant dans ce degré. Dans la plupart des régions, une très large partie des diplômés des HEP débutent comme enseignant dans la région de la HEP (de 84 à 95%). La seule région qui fait exception est la région de la Suisse centrale avec 65% d'entrée dans la région, mais avec 14% d'entrée dans la Suisse du Nord-Ouest et 16% dans la Suisse orientale. Si l'on analyse plus en détail la mobilité après un titre obtenu en Suisse centrale, il s'avère que 40% de ceux qui ont commencé comme enseignant en Suisse du Nord-Ouest avaient obtenu leur certificat d'accès aux HEP dans la Suisse du Nord-Ouest. Ils sont donc retournés dans leur région. Un résultat très similaire (41%) est obtenu pour ceux qui ont commencé en Suisse orientale.

Pour le degré secondaire I, 16% des titulaires HEP n'ont pas débuté comme enseignant dans ce degré.

Région d'entrée comme enseignant du degré primaire ou du degré secondaire I en fonction de la région d'obtention du titre HEP du degré correspondant, en 2018

TA1

	Nombre de titres HEP délivrés	Pas d'entrée dans l'enseignement du degré correspondant	Région d'entrée comme enseignant				
			Suisse romande	Suisse du Nord-Ouest	Suisse centrale	Suisse orientale	Tessin
Degré primaire							
Ensemble de la Suisse	2 863	9%	19%	26%	11%	32%	3%
Suisse romande	626	8%	86%	5%	0%	0%	0%
Suisse du Nord-Ouest	708	8%	1%	86%	1%	4%	0%
Suisse centrale	457	6%	0%	14%	65%	16%	0%
Suisse orientale	991	11%	0%	4%	0%	84%	1%
Tessin	81	6%	0%	0%	0%	0%	94%
Degré secondaire I							
Ensemble de la Suisse	815	16%	21%	20%	10%	25%	7%
Suisse romande	219	22%	77%	1%	0%	0%	0%
Suisse du Nord-Ouest	202	16%	3%	73%	1%	7%	0%
Suisse centrale	113	11%	1%	7%	68%	13%	0%
Suisse orientale	208	13%	0%	4%	0%	83%	0%
Tessin	73	16%	0%	0%	0%	0%	84%

Note : entrée comme enseignant entre 2012 et 2020

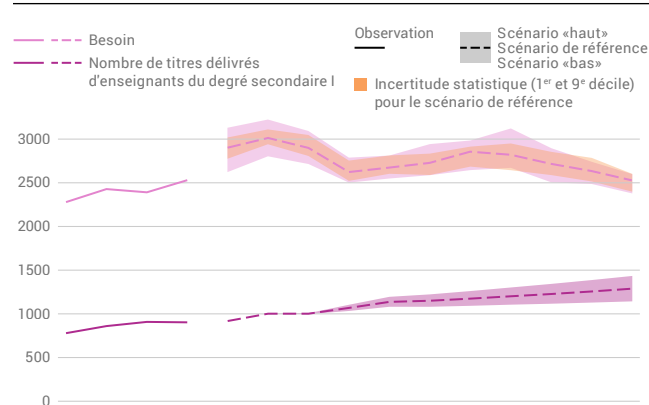
A3 Offre et besoin en nouveaux enseignants pour le degré secondaire I

La structure du degré secondaire I et le nombre important d'enseignants dans des branches spécifiques ou ayant un titre HEP pour un autre degré (voir GA2b) rendent très difficile une mise en relation de l'offre et du besoin en nouveaux enseignants pour ce degré et cela d'autant plus que la SSP n'a pas d'informations sur la branche dans laquelle l'enseignant est actif.

Le graphique GA4 met en relation l'évolution du besoin en nouveaux enseignants avec le nombre futur de titres d'enseignants délivrés pour le degré secondaire I ou pour les degrés secondaire I et II ensemble. Étant donné les limites ci-dessus, il n'est pas vraiment possible de tirer des conclusions sur la base de ces chiffres sur une adéquation ou non entre les deux quantités.

Évolution du besoin en nouveaux enseignants dans le degré secondaire I et du nombre de titres d'enseignants délivrés

GA3



2017 2018 2019 2020 2021 2022 2023 2024 2025 2026 2027 2028 2029 2030 2031
L'offre et le besoin ne peuvent être comparés sur une base vraiment pertinente pour ce degré en raison de l'importance de l'enseignement dans des branches spécifiques et de la diversité des formations suivies avant de débiter dans la profession d'enseignant de ce degré.

Source: OFS – Perspectives de la formation

© OFS 2022

Résultats principaux par canton pour le degré primaire, selon le scénario de référence

TA2

	Nombre d'enseignants			Nombre de départs temporaires ou définitifs			Besoin en nouveaux enseignants		
	2022	2031	Différence	2022	2031	Différence	2022	2031	Différence
Total	67 335	71 127	3 792 ***	6 797	6 849	53 **	4 495	4 462	-33 *
Zurich	11 099	11 788	689 ***	1 268	1 236	-32 ***	855	839	-16 ***
Berne	9 460	9 723	263 ***	1 099	1 049	-50 ***	688	657	-31 ***
Lucerne	3 609	3 816	207 ***	424	430	6	274	267	-7
Uri	302	315	13 ***	30	31	1	14	15	0
Schwytz	1 135	1 205	70 ***	103	113	10 ***	68	67	0
Obwald	319	325	7	29	28	-1	16	14	-2
Nidwald	364	376	12 ***	39	40	1	20	18	-2
Glaris	315	332	17 ***	39	36	-3	23	17	-6
Zoug	971	1 037	67 ***	89	98	10	51	52	1
Fribourg	2 543	2 762	219 ***	219	259	40 ***	142	177	35 ***
Soleure	2 136	2 288	152 ***	204	207	3	123	106	-17 ***
Bâle-Ville	1 557	1 649	91 ***	168	180	12 ***	101	120	19 ***
Bâle-Campagne	2 379	2 459	80 ***	224	210	-14 ***	135	117	-18 ***
Schaffhouse	712	743	31 ***	82	79	-3	50	47	-2
Appenzell Rh.-Ext.	454	474	21 ***	47	49	1	26	19	-7
Appenzell Rh.-Int.	121	120	-1	10	13	2	11	9	-2
Saint-Gall	4 206	4 390	184 ***	373	386	12**	264	246	-17 ***
Grisons	1 559	1 618	59 ***	150	149	-1	88	89	1
Argovie	6 606	7 064	459 ***	785	794	9	589	542	-48 ***
Thurgovie	2 324	2 517	193 ***	223	236	13 ***	162	148	-15 ***
Tessin	1 794	1 834	40 ***	148	131	-17 ***	79	99	20 ***
Vaud	6 327	6 877	550 ***	552	588	36 ***	366	430	64 ***
Valais	2 111	2 249	138 ***	142	130	-13 ***	94	94	1
Neuchâtel	1 362	1 395	33 ***	146	137	-9	83	98	15 ***
Genève	2 985	3 174	189 ***	167	207	41 ***	140	162	22 ***
Jura	576	597	21 ***	50	40	-10	31	24	-7

Note: voir l'encadré méthodologique en annexe de la publication pour les moyennes sur 3 ans.

Niveaux de significativité des différences entre 2031 et 2022 pour le scénario considéré: * p<0.05, ** p<0.01, *** p<0.001 (affiché uniquement pour les différences plus grandes ou égales à 10 personnes).

Résultats principaux par canton pour le degré secondaire I, selon le scénario de référence

TA3

	Nombre d'enseignants			Nombre de départs temporaires ou définitifs			Besoin en nouveaux enseignants		
	2022	2031	Différence	2022	2031	Différence	2022	2031	Différence
Total	36 210	38 551	2 341 ***	3 667	3 782	115 ***	2 940	2 537	-403 ***
Zurich	6 136	6 719	583 ***	587	602	15 ***	526	386	-141 ***
Berne	4 753	4 878	125 ***	639	582	-57 ***	512	367	-146 ***
Lucerne	1 926	2 080	154 ***	199	214	15 ***	152	153	1
Uri	177	182	5	19	18	-1	10	12	2
Schwytz	663	707	44 ***	65	64	-2	46	46	-1
Obwald	214	226	13 ***	22	20	-2	17	13	-3
Nidwald	209	214	5	22	20	-2	15	12	-3
Glaris	158	176	17 ***	16	17	1	9	11	2
Zoug	569	621	52 ***	50	57	7	38	38	0
Fribourg	1 290	1 343	53 ***	101	111	11 ***	52	75	23 ***
Soleure	961	1 053	92 ***	93	100	8	67	66	-1
Bâle-Ville	580	634	53 ***	53	70	17 ***	28	55	27 ***
Bâle-Campagne	1 071	1 124	52 ***	106	110	3	86	67	-19 ***
Schaffhouse	394	427	33 ***	45	46	1	46	33	-12 ***
Appenzell Rh.-Ext.	272	314	42 ***	33	34	1	26	19	-6
Appenzell-Rh.-Int.	61	65	3	7	7	0	7	4	-3
Saint-Gall	2 118	2 277	159 ***	234	249	16 ***	197	175	-22 ***
Grisons	898	980	82 ***	103	110	7	66	61	-5
Argovie	3 458	3 762	304 ***	355	389	33 ***	358	296	-62 ***
Thurgovie	1 144	1 308	164 ***	111	127	16 ***	89	97	8
Tessin	1 387	1 298	-89 ***	99	94	-5	45	47	2
Vaud	3 507	3 708	201 ***	328	331	3	235	241	6
Valais	1 435	1 486	51 ***	125	123	-2	91	79	-12 ***
Neuchâtel	700	674	-26 ***	64	61	-3	53	38	-15 ***
Genève	1 815	1 987	172 ***	163	193	30 ***	136	115	-20 ***
Jura	304	302	-2	25	25	0	12	20	7

Note: pour les moyennes sur 3 ans voir l'encadré méthodologique en annexe de la publication.
Niveaux de significativité des différences entre 2031 et 2022 pour le scénario considéré: * p<0.05, ** p<0.01, *** p<0.001 (affiché uniquement pour les différences plus grandes ou égales à 10 personnes).

Hautes écoles pédagogiques ou formation des enseignants dans les HEU considérées dans les scénarios 2022–2031 pour les hautes écoles

TA4

Suisse romande	Haute école pédagogique BEJUNE
	Haute école pédagogique du canton de Vaud
	Haute école pédagogique du Valais
	Haute école pédagogique de Fribourg
	IUFE + CERF
Suisse du Nord-Ouest	Pädagogische Hochschule FHNW
	Pädagogische Hochschule Bern
Suisse centrale	Pädagogische Hochschule Luzern
	Pädagogische Hochschule Schwyz
	Pädagogische Hochschule Zug
Suisse orientale	PHZH Pädagogische Hochschule Zürich
	Pädagogische Hochschule Schaffhausen
	Pädagogische Hochschule Graubünden
	Pädagogische Hochschule St. Gallen
	Pädagogische Hochschule Thurgau
Tessin	Dipartimento formazione e apprendimento (DFA)

Nombre de titres d'enseignants délivrés selon le scénario de référence 2022–2031

TA5

	Nombre de titres HEP délivrés pour le degré primaire		Nombre de titres HEP délivrés pour le degré secondaire I ou secondaire I/II ensemble	
	2022	2031	2022	2031
Ensemble de la Suisse	3 049	3 791	974	1 289
Suisse romande	774	968	272	364
Suisse du Nord-Ouest ¹	694	826	231	315
Suisse centrale	440	587	118	122
Suisse orientale ²	1 059	1 301	292	391
Tessin	82	108	61	97

¹ inclut le canton de Berne

² inclut le canton de Zurich; pour les moyennes sur 3 ans voir l'encadré en annexe

Éditeur: Office fédéral de la statistique (OFS)
Renseignements: Jacques Babel, tél. 058 463 63 81
Rédaction: Jacques Babel
Contenu: Jacques Babel
Série: Statistique de la Suisse
Domaine: 15 éducation et science
Langue du texte original: français
Mise en page: section PUB, Publications et design visuel
Graphiques: section PUB, StatChart
En ligne: www.statistique.ch
Imprimés: www.statistique.ch
Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel,
order@bfs.admin.ch, tél. 058 463 60 60
Impression réalisée en Suisse
Copyright: OFS, Neuchâtel 2022
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales,
si la source est mentionnée.
Numéro OFS: 1772-2200

Les informations publiées ici contribuent à mesurer la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).



Système d'indicateurs MONET 2030

www.statistique.ch → Trouver des statistiques → Développement durable → Système d'indicateurs MONET 2030